

SYNTHÈSE DU PROJET



CHOIX 2 VIE



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne



PARTENAIRES ENGAGÉS :



FRANCE
Chef de file



FRANCE
Membre associé



ITALIE
Partenaire



BELGIQUE
Partenaire



BELGIQUE
Membre associé

OBJECTIFS DU PROJET

- Construire une **réflexion transnationale** sur les moyens à mettre en œuvre pour prendre en compte le choix des personnes en situation de handicap (autodétermination) ceci dans le cadre d'habitats individuels ou collectifs.
- Réfléchir au **développement des compétences** à mettre en œuvre pour permettre cet accès vers les personnes en situation de handicap, les aidants et les professionnels.
- Capitaliser notre coopération pour **sensibiliser nos réseaux** sur la thématique autodétermination, habitat et handicap.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Mise en place d'une **dynamique de coopération** autour de l'autodétermination des personnes en situation de handicap avec pour cadre l'habitat.
- Acquisition de **nouvelles pistes de recherche** et de pratiques pédagogiques, méthodologiques.
- Réflexion sur **les modes d'implication** des personnes en situation de handicap.
- Communication de notre projet vers les acteurs de nos environnements mutuels dont les acteurs décisionnaires (politiques).
- Réflexion sur des suites et perspectives de coopération.

ACTIVITÉS MISES EN OEUVRE

- **Réunions transnationales** de préparation et de point d'étape/perspective.
Des activités d'apprentissage et de formation (mobilités en présentiel) dans nos trois pays pour :
- **Échanger** sur nos expériences et bonnes pratiques - découvrir des projets innovants.
- **Expérimenter** des débats / échanges / événements ouverts au-delà de nos groupes permettant d'améliorer nos connaissances de l'environnement socio-économique dans chacun des pays ainsi que mieux connaître les politiques sociales.
- **Enclencher** la réflexion auprès d'acteurs clés de notre réseau.
- **Organiser** des événements pour essaimer le début de notre réflexion, l'information sur nos bonnes pratiques.